Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 100 (1955)

Heft: 7

Artikel: Résumé de tactique [fin]

Autor: Verrey, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342674

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Résumé de tactique

(fin)

La retraite

(CT 12e chapitre: 546-564)

- retraite (organisée): pour des motifs opératifs;

— retraite (improvisée) : sous la pression directe de l'ennemi ;

— combat en retraite: forme de combat pour gagner du temps.

1. Retraite organisée = préparatifs approfondis (SECRETS) :

— évacuation des services de l'arrière : si possible la nuit qui précède le repli des trp. du front;

but : alléger la troupe au maximum ;

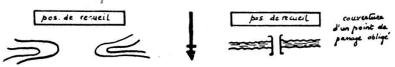
— remise en état et préparatifs pour la destruction des axes de retraite : (trp. du génie, auxiliaires civils); assurer le bon écoulement des trp. en retraite, retarder la poursuite et la progression ennemie (destructions, obstacles);

— mise en place de formations de DCA et de police des routes : couverture du repli (pt. passage obligés), « route libre! »;

occupation d'une position de recueil :

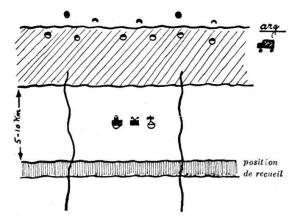
 (contraindre l'ennemi à un nouveau déploiement) (549)

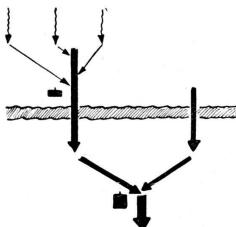
protéger les troupes qui se replient; favoriser, peu après le décrochage, la remise en ordre des formations et la poursuite du mouvement vers l'arrière; grandes formations: 5-10 km. flanc appuyé aux trp. voisines ou à un obstacle (év. flg.), (art., chass. ch., chars) — combat selon les caractéristiques du



combat retardateur;

— désignation des arrière-gardes (554) : dissimuler assez longtemps à l'ennemi la retraite entreprise, l'entretenir dans l'erreur en jalonnant le contour extérieur de la position abandonnée (P. avc. - pt. appui 1er échelon), 1 cdt. des arg.





— les arg. entretiennent une activité de patr. et de combat semblable à celle qu'exerçait précédemment la garnison du secteur; (appui d'art., activité des émissions radio — sont si possible mot.).

Le repli des troupes du front commence à la tombée de la nuit (simultanément ou successivement).

Chaque groupt. de cbt. reçoit un axe ou zone de repli.

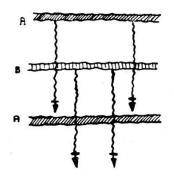
Chaque troupe se replie d'abord perpendiculairement au front, puis se rabat sur l'axe.

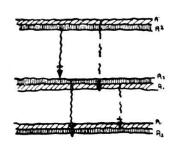
Les unités d'inf. se rassemblent si possible en cours de route, les corps de trp., qu'après avoir franchi la position de recueil. Le mouvement ne doit marquer aucun temps d'arrêt. En cas d'arrêt absolu : s'installer défensivement.

L'heure du *repli des arg*. est généralement fixée à l'avance (laisser au gros le temps de franchir la position de recueil).

- 2. Retraite sous la pression directe de l'ennemi : (559)
- occupation d'une position de recueil (formations disponibles ou fraîches); cette position est plus près du front que lors de la retraite organisée;
- mêmes mesures que pour une retraite préparée, délais plus courts;
- tout ce qui ne peut pas être évacué est détruit;
- les formations engagées se replient les dernières, au besoin se sacrifient;
- repli de nuit si possible ; de jour : les éléments de première ligne se sacrifient, les échelons arrières se replient en « marche en surface ».
- 3. Combat en retraite: (561)
- = décrochage de secteur en secteur;
- chaque secteur n'est tenu que jusqu'au moment où un choc décisif est imminent;

- sur les diverses positions, la trp. se bat selon les *principes du cbt. retardateur*;
- avant de quitter une position, la suivante est occupée par quelques éléments;
- si les moyens le permettent, *deux échelons* sont formés, sinon une partie des trp. de la position avant renforce la position arrière;
- le repli a lieu lorsque l'ennemi se prépare à attaquer en force;

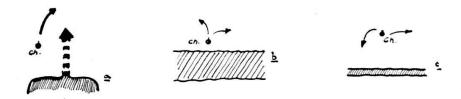




- les axes de retraite sont reconnus et jalonnés;
- le repli a lieu simultanément (mot-clé), sous le couvert des éléments laissés au contact;
- large usage également des destructions, minages, obstacles embuscades.

La guerre de chasse (CT 13° chapitre : 565-576)

— complète et accompagne les actions des grandes formations; sur le Plateau, les organes de la guerre de chasse sont détachés pour des missions et des périodes déterminées.



Engagement des patr. de chasse:
 avant nos propres attaques, (a)
 au cours de phases décisives du combat défensif, (b)
 pour ralentir la progression ennemie. (c)

— Objectifs:

chefs ennemis — PC — QG, agents li. — stations radio, lignes tf., cantonnements — bivouacs, rassemblements de chars, dépôts mun., subs., carb., routes, voies ferrées.



- Organisation:

de préférence : petites patr. :

hommes robustes, adroits, endurants, rusés, aventureux, bien instruits (cbt. rapproché, explosifs), familiarisés avec leur zone d'action (« du pays »), équipement léger, armement léger (caches), connaissance approfondie de l'ennemi.

— Procédés de cbt.:

actions de surprise, surtout de nuit;

élimination des sentinelles, tir de surprise ou mise à feu des charges explosives et engins incendiaires, disparaître sans laisser de trace (point de rassemblement), (éventuellement, à proximité du front, en liaison avec une rafale d'art.);

de jour : défilés étroits, montagne ;

entre deux entreprises : repos en des endroits bien dissimulés (abris profonds), (changer souvent d'emplacement) ;

mission remplie: se frayer un chemin et rejoindre nos trp.

Le combat dans des conditions particulières

(CT: 14e chapitre)

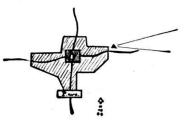
1. Le combat de localité (577-587)

A. Défense.

Localités Importants blocs de bâtiments = solides points d'appui défensifs

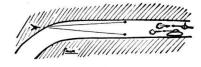
barrages isolés, éléments d'un front

(couverts suffisamment solides)

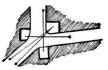




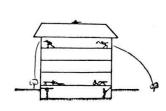


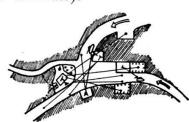


- Lisières du village : postes avancés et observateurs.
- Centre du village : défense (bâtiments solides carrefours).
- *Plan de défense*: prendre les rues sous des feux d'enfilade *a* ou battre seulement les carrefours *b*.
- Plan de feu: armes qui agissent contre les voies de communication, armes destinées à la protection réciproque des bâtiments occupés (nombre réduit de bâtiments occupés).



- Les mitr. agissent dans les rues, év. devant les façades des maisons voisines,
 - à courte distance : fusils automatiques ou mitraillettes ; quelques fusiliers contrôlent les ruelles ; les tireurs d'élite se tiennent à l'affût (mq. lu.).
 - Les tubes roquettes (év. armes antichars lourdes) sont prêts à tirer sur les positions possibles des chars ennemis,
 - à tirer sur les positions possibles des chars ennemis, les *grenades antichars* interviennent à courte distance.
- Les lance-mines agissent sur les bases d'attaque présumées.
- Les grenades à main sont prévues pour la défense des portes et fenêtres des étages inférieurs.
- *Un groupe de choc* est prêt dans chaque bâtiment (selon les circonstances, en plus, *réserve centrale*).





- Dans *chaque maison* défendue : occuper cave et rez-de-chaussée, quelques hommes aux étages supérieurs, év. une équipe sur le toit (périscopes ou miroirs de tranchées pour surveiller le pied des maisons).
- Portes et fenêtres des étages inférieurs sont barricadées, des meurtrières y sont pra-



tiquées, dans les murs également ; des ouvertures sont faites dans les cloisons (pièges explosifs) ;

des communications à couvert relient les bâtiments occupés (év. utilisation des canalisations).

Chaque point d'appui dispose de munitions, de vivres, de matériel, d'eau (eau potable également), extincteurs, sable.

B. Attaque:

- tourner, encercler la localité, puis la faire tomber par le bombardement, l'incendie ou la famine;
- raison majeure pour attaquer:
 bombardement de la partie organisée défensivement (art. av.), l'inf. se fraye un passage en
 direction des bâtiments défendus, les assaille de
 divers côtés; les maisons voisines sont organisées
 en base d'attaque (armes automatiques,
 tireurs d'élite, tubes roquettes et armes

les chars et les pièces d'art. battent les points d'appui à courte portée.

Protégés par les armes lourdes, les groupes de choc attaquent en longeant les deux cô-

tés de la rue ou par les vergers, les jardins, cours et passages ; progression éventuelle par les toits :

avg. (nettoyage du faîte),

antichars lourdes);

gros (à l'intérieur du bâtiment);

emploi des tubes explosifs, des charges additionnelles, des projectiles à charge creuse, des lance-flammes. Conquête d'un bâtiment après l'autre.

2. Le combat en forêt (588-595)

Caractéristique des forêts d'une certaine étendue :

restreignent, excluent même l'emploi des armes lourdes, gênent l'exercice du cdmt. et la cohésion de l'ensemble, mettent à l'épreuve le moral du combattant (incertitude, solitude, surprise).

A. Défense.

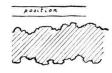
— Installation de la position soit en avant, soit à l'intérieur de la forêt; les lisières ne sont pas occupées.

 Le choix d'une position à l'intérieur de la forêt

dépend

de la configuration du terrain, de la densité et de la nature du boisement, du réseau des communications :

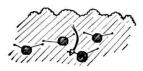
les carrefours sont tenus; le terrain intermédiaire est surveillé ou défendu par des nids de fus. échelonnés en profondeur.



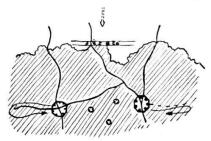


Forêts clairsemées: points d'appui des réserves assez près de ceux du front (articulation à peu de chose près comme en terrain ouvert).

Forêts épaisses : points d'appui des réserves en arrière (carrefours).







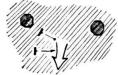
Les chemins derrière le front et parallèles à celui-ci sont pourvus d'obstacles à leur lisière arrière et battus par des feux d'armes automatiques (arrêter l'ennemi qui s'est infiltré; déplacer rapidement les réserves). Eventuellement, créer des layons.

Les *mitr*. battent les chemins et les sentiers; sinon, pour la défense des points d'appui et l'action des éléments de choc : *armes du combat rapproché*.

Des tireurs dans les arbres se dissimulent devant ou dans le front. Lorsque l'ennemi peut être localisé : engagement des lm., art., av.

En forêt, *l'obstacle est continu*: barbelés, abatis, champs de mines (donner de la cohésion à l'ensemble, faciliter la surveillance de la zone intermédiaire) (faire perdre à l'ennemi sa direction, l'attirer dans des zones de feu préparées).

 L'ennemi qui a pénétré entre les points d'appui est attaqué : feux de surprise dans les flancs ou le dos.



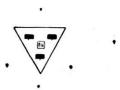


Si la forêt manque de profondeur, l'ennemi est pris sous le feu au moment où il débouche de la lisière arrière et contre-attaqué de flanc.

B. Attaque.

— Neutralisation par le feu ou des fumées des lisières occupées et débordement de la forêt; éventuellement, mise à feu par temps sec de la forêt (projectiles incendiaires et bombes à feu).





Progression dans une grande forêt:

 formation en coin ou en losange,
 armes lourdes au centre;
 forêts clairsemées: gr. en formation ouverte;

bois épais : col. par un ;

patr. de combat en avant, sur les flancs, év. sur les arrières (problème de la direction : un responsable). En cas de rencontre inopinée : attaquer!

3. Le combat de nuit ou par le brouillard (596-600)

— La nuit restreint les vues (feux), gêne l'exercice du cdmt.

Ces inconvénients peuvent être atténués par *l'illumination* artificielle du champ de bataille (projecteurs, fusées éclairantes, etc.); ils sont moins sensibles par clair de lune.

Des armes munies d'appareils à rayons infra-rouges permettent des feux ajustés jusqu'à une distance appréciable.

- Le brouillard a des effets semblables (durée et densité incertaines). L'emploi de produits fumigènes convient avant tout aux actions de moindre envergure.
- Attaques de nuit : dans un cadre restreint, sur une faible profondeur, préparation minutieuse :
 - reconnaissance, fléchage,
 - orientation,
 - signes de reconnaissance,
 - connaissance du dispositif ennemi, déclenchement év. sans préparation par le feu, surprendre combat rapproché, armes lourdes et art. couvrent év. les flancs. Les formations sont semblables à celles valables pour le combat en forêt; approche: formations profondes, assaut: déploiement en largeur.

 Défense: sûreté par les postes d'écoute et les patrouilles, obstacles, actions de choc (flancs et dos), moyens d'éclairage, appareils infra-rouges.

4. Le combat dans une zone fortifiée (601-605)

A. Défense :

— barrage de fortins ou ouvrages fortifiés : compléter les organisa-

tions du temps de paix pour assurer la défense extérieure ;

(obstacles, champs de mines, abris, boyaux de communication);

interdire l'approche des meurtrières, coupoles, entrées, cheminées d'aération;

minage des emplacements possibles d'assaut ou d'armes de l'adversaire;

défense extérieure = observateurs reliés à l'ouvrage,

postes fixes,

groupes de choc,

(ensemble de fortins : réserve de choc commune, barrages importants, forteresses : réserve générale) ;

- empêcher l'ennemi de tirer à vue dans les embrasures (feu et choc);
- s'opposer par le combat rapproché aux groupes de choc adverses;
- surveiller ses arrières (parachutistes, infiltration).
 (Un ouvrage n'est jamais abandonné intact à l'ennemi.)



B. Attaque:

 chercher d'abord à détruire les installations de l'ouvrage ou du barrage fortifié;

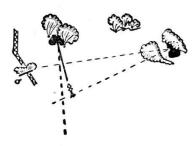
ébranler le moral de la garnison (av. — art.):

tirs de plein fouet dans les embrasures

(projectiles perforants) (sous le couvert de la nuit ou de brouillards artificiels);



 l'attaque rapprochée = affaire des groupes de choc: plusieurs équipes spécialisées (barbelés et mines, entrées et embrasures, protection);



embrasures: tubes roquettes, grenades antichars, lance-flammes,

charges explosives;

murailles: charges creuses.

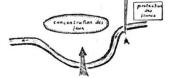
5. Le combat sur les lignes d'eau (606-621)

A. Passage:

— reconnaissance : possibilités tactiques a. possibilités techniques b.

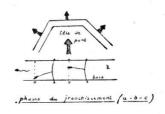
- a. facteurs favorables : rive surélevée, hauteurs, couverts, voies d'accès ;
- b. fond, berges, courant, voies d'accès;
- mise en place : bateaux et matériel de franchissement, défense des bases d'attaque et des points de passage (DCA);

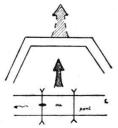




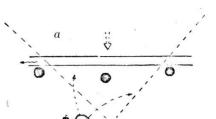
- plan de passage: formations à transporter les premières (canots pneumatiques, nacelles, canots d'assaut), nombre d'échelons (bacs pont);
- horaire fléchage des voies d'accès;
- tir éventuel sur les positions adverses (préserver la surprise!);







— passage (nuit ou brouillard artificiel) élargissement et approfondissement de la tête de pont (feux d'appui et d'accompagnement).



B. Défense :

simple action retardatrice a.
défense sans limite de durée b.



— défense d'un lac



(Organisation minutieuse du renseignement sur la rive adverse.)

6. Le combat en montagne

Terrain montagneux:

- ralentit les mouvements, les canalise (délais);
- limite les possibilités de la guerre motorisée;
- haute montagne (intempéries), (dangers : avalanches, etc.) : rôle décisif des ravitaillements (préparatifs, quantités, transport) ;
- conduite du combat = affaire surtout des échelons inférieurs.

A. Défense :

- barrage des cols et des passages (pt. d'appui);
- pt. d'appui des réserves : défilés, carrefours des chemins et vallées (éventuellement sur la crête séparant deux vallées).



(Pt. d'appui sur crête géographique ou militaire, col ou contrepente.)

— Chaque *position de barrage* se défend dans toutes les directions, dispose d'armes ld. et de ravitaillements en suffisance (év. DCA);



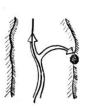
- en avant des positions : postes avancés et patr. de chasse (attaquer à revers, couper toute voie de retraite);
- large emploi des barbelés, mines antipersonnels, éboulements de pierres, avalanches.
- Les *intervalles* sont surveillés par des patr., éventuellement barrés plus bas.

- L'art. est décentralisée et attribuée aux secteurs les plus importants.
- La défense est agressive (actions de surprise).

B. Attaque:

- déborder les points d'appui, s'en emparer par une attaque concentrique, pousser aussi profondément que possible dans le dos de l'adversaire;
- s'emparer au préalable des observatoires;
- pousser par les fonds (grande voie de pénétration dans la vallée) pour tourner les défenseurs installés sur les hauteurs.





Facteurs de succès: le mauvais temps (brouillard, tempêtes de neige).

7. LE COMBAT EN HIVER

	fluence des <i>fortes chutes de neige</i> et des <i>grands froids</i> sur les érations : mouvements et transports, usure de la troupe ;
 	maintenir les voies de communication ouvertes (chasse-neige,
	fraiseuses);
 	équiper les troupes en conséquence (skis, raquettes, habille-
	ment chaud);
 	prévoir de bons cantonnements (ou baraques, iglous);
 	prévenir les dérangements dans le fonctionnement des armes ;
 	prendre des mesures spéciales pour le camouflage (tout en
	blanc!)
	Lt-col. H. Verrey

(Fin.)